

FICHE TECHNIQUE

Situation A 20 km d'Auch, 13 km de Mirande et 11 km de Masseube

Parking Au parking situé au terrain de volley

Niveau de difficulté Moyen

Balisage Suivre les panneaux jaunes

Ouverture du sentier :

Ouvert du 1er avril au 30 septembre

A voir en chemin*

Eglise paroissiale notre dame de l'assomption

Eglise st pierre de Noailhan

Vestiges d'un cimetière et d'une chapelle visibles dans un bois

Château (privé)

Fontaine

* Pour plus de renseignements, un livret marche et patrimoine réalisé par l'association ACTA est en vente dans tous les lieux publics du territoire. Pour vous le procurer informations sur le site d'ACTA : www.acta32.free.fr

Les à Côtés

Où boire et manger ?

Boulangerie
« Au village »
32300 Clermont-Pouyguillès
05.62.66.23.50

Ferme Auberge du Hillan
32300 Clermont-Pouyguillès
05.62.66.26.02

Où dormir ?

Madame LABURTHE Marthe
Gîte rural
32300 Clermont-Pouyguillès
05.62.66.24.88

Madame GIBBS
Chambres d'hôtes
32300 Clermont-Pouyguillès
05.62.66.26.15

Monsieur PETERS Mickaël
Camping Douce France
« A Dareous »
32300 Clermont-Pouyguillès
05.62.61.88.92

La communauté de communes édite d'autres sentiers que vous pouvez retirer dans les mairies, restaurants et chambres d'hôtes du territoire ou télécharger sur notre site internet.

Vous pouvez également trouver un livret de tous les sentiers de VVA dans lequel est présenté l'historique de chaque village ainsi que sa promenade.

**Communauté de Communes
Vals et Villages en Astarac
« La Gravière »
32300 Idrac-Respaillès**

**05.62.66.92.66
www.vva-gers.com**

VALS ET VILLAGES EN ASTARAC

Sentier de Clermont-Pouyguillès

Le sentier des Coteaux

Randonnée Pédestre et VTT



10 kilomètres par itinéraire principal

Par itinéraire principal :

**Temps de marche 3 h
Temps de VTT 2 h**



Entre Auch (25 min) / Mirande (10 min) / Masseube (10 min)



Départ parking terrain de volley

1 - A la sortie du parking emprunter la RD 237 vers Seissan.

2 - Après le pont du Sousson, prendre à droite le chemin de terre.

3 - Après un fossé profond prendre à gauche.

4 - Suivre le fléchage

5 - Rentrer dans la forêt et au choix une boucle difficile ou à droite facile

6 - Plus haut, traverser le pré pour entrer dans un autre bosquet. Au croisement prendre à droite.

7 - Avant de passer le pont sur le Sousson prendre à gauche et de suite à droite. Suivre le bas de la colline.

8 - Au niveau du ruisseau, le remonter pour arriver au haut du coteau. Continuer le chemin qui longe le champ.

9 - Au croisement avec la voie goudronnée, prendre à gauche le chemin de terre qui descend dans le bois jusqu'au pont.*

10 - Traverser la route, tourner à droite pour prendre le chemin qui monte le coteau (*ancienne chapelle et cimetière à gauche*). Suivre le chemin de crête.

11 - Suivre la voie goudronnée jusqu'au hameau de Noailhan.

12 - Prendre à gauche après la chapelle ; au bout du goudron aller à gauche et descendre par un chemin de terre.

13 - A la voie goudronnée prendre le sentier à gauche et suivre le chemin en bas des coteaux.

14 - Quelques dizaines de mètres avant un fossé prendre dans le bois, à gauche et de suite à droite, pour longer un ruisseau.

15 - Prendre le 1er sentier à droite et remonter.

16 - Revenu sur le chemin de l'ancien cimetière, prendre à droite pour revenir à la RD 237 et au

